



Communiqué du SDGGFO en date du 24 février 2020 au
DSJ

Monsieur le Directeur,

Suite à notre bilatérale, nous avons pris note de vos propositions concernant les greffiers au titre de l'année 2020 uniquement.

Notre demande initiale est la création de deux filières en catégorie A : 1 judiciaire et 1 administrative. Cette demande est portée depuis des années par notre organisation syndicale et d'autres s'y sont ralliés depuis.

Nous avons compris qu'au vu des budgets alloués, seul 1/4 de nos collègues pourrait obtenir une enveloppe supplémentaire cette année. Comme vous le savez, nous sommes opposés au CIA.

Nous sommes opposés au principe de l'administration qui consiste à privilégier la division des greffiers entre eux en réfutant la solidarité.

Nous voulons une négociation pour l'ensemble du corps et nous restons ouverts à toute discussion.

Une fois de plus, la position de l'administration consiste à opposer les catégories entre elles, selon la vieille antienne "diviser pour mieux régner".

Isabelle BESNIER-HOUBEN